

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation****Nom du produit** Eurolan PFM Komp.A**Numéro de la fiche technique de sécurité:** 49PD10382-a/2**Emploi de la substance / de la préparation** Chimie de la construction**Producteur/fournisseur :**

maxit France s.a.s
 4 rue de Mulhouse
 Boîte Postale 27
 F-68180 Horbourg-Wihr
 Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
 Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique****Description :** Résine composite à base de bisphénol A et F**Composants dangereux :**

CAS: 25085-99-8	Bisphenoel-A-Epichlorhydrine-Resin MG < 700  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	10 - 25%
CAS: 28064-14-4	Bisphenole-F-Epichlorhydrine-Resin MG ≤ 700  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	5 - 10%
CAS: 68609-97-2 EINECS: 271-846-8	oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	2 - 5%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers**Principaux dangers:**

Xi Irritant
N Dangereux pour l'environnement

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation****Nom du produit** Eurolan PFM Komp.B**Numéro de la fiche technique de sécurité:** 49PD10382-b/2**Emploi de la substance / de la préparation** Durcisseur**Producteur/fournisseur :**

maxit France s.a.s

4 rue de Mulhouse

Boîte Postale 27

F-68180 Horbourg-Wihr

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique****Description :** Durcisseur de résine composite à base d'amines et de polyamines**Composants dangereux :**

CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	alcool benzylique ☠ Xn; R 20/22	25 - 50%
CAS: 2855-13-2 EINECS: 220-666-8	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine ☠ C; R 21/22-34-43-52/53	25 - 50%
CAS: 103-83-3 EINECS: 203-149-1	benzyl diméthylamine ☠ C; R 10-20/21/22-34-52/53	2 - 5%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers**Principaux dangers:**

C Corrosif

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Nom du produit Eurolan PFM Komp.B

(suite de la page 1)

4 Premiers secours**Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver au polyéthylène-glycol 400, puis rincer avec beaucoup d'eau.

Recourir à un traitement médical

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Indications destinées au médecin :**Les symptômes suivants peuvent apparaître :**

Migraine

Etourdissement

Vertiges

Traitement En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de**combustion ou aux gaz dégagés:**

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone (CO)

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:**Les précautions individuelles:**

Porter un vêtement personnel de protection

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

(suite page 3)

Nom du produit Eurolan PFM Komp.B**Indications supplémentaires:**

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Stocker à sec

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Équipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 4)

Nom du produit **Eurolan PFM Komp.B**

(suite de la page 3)

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.**Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.**9 Propriétés physiques et chimiques****Indications générales.**

Forme :	liquide
Couleur :	jaunâtre
Odeur :	aminée

Changement d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	>200°C (DIN)

Point d'inflammation: 96°C (DIN ISO 2592)**Température d'inflammation :** >400°C (DIN 51794)**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.**Limites d'explosion:**

inférieure :	1,3 Vol % (DIN 51649)
supérieure :	13,0 Vol % (DIN 51649)

Pression de vapeur à 20°C: 0,1 hPa (DIN 51640)**Densité à 20°C:** 1 g/cm³ (DIN 51757)**Masse volumique:** Non applicable.**Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :**

Pas ou peu miscible

valeur du pH: Non applicable.**Viscosité :**

dynamique à 20°C:	100 mPas (DIN 53019)
cinématique :	Non déterminé.

Test de séparation des solvants : Non déterminé.**Indications complémentaires** Aucune.**10 Stabilité et réactivité****Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Réactions aux acides**Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 5)

Nom du produit **Eurolan PFM Komp.B**

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques**Toxicité aiguë :****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
100-51-6 alcool benzylique			
Oral	LD50	1230 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rabbit)	
Inhalatoire	LC50/4 h	4178 mg/l (rat)	
2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine			
Oral	LD50	1030 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	1840 mg/kg (rabbit)	
103-83-3 benzyl diméthylamine			
Oral	LD50	265 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	1660 mg/kg (rbt)	
Inhalatoire	LC50/4 h	2,06 mg/l (rat)	

Effet primaire d'iritation :**de la peau :** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.**des yeux :** Effet fortement corrosif.**Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques**Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :****Autres indications :** Le produit est difficilement biodégradable.**Comportement dans des compartiments de l'environnement :****Mobilité et potentiel de bio-accumulation :****100-51-6 alcool benzylique**

Bioakkumulation 1,1 log Pow (-)

2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Bioakkumulation 0,79 log Pow (-)

Effets écotoxiques :**Toxicité aquatique :****Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation****100-51-6 alcool benzylique**

EC 10	658 mg/l (pseudomonas putida)
EC50/24h	400 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))
EC50/96h	640 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))
LC50/48h	646 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))
LC50/96h	10 mg/l (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))
	460 mg/l (Pimephales promelas (Elritze))

2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

EC 10/18h 1120 mg/l (pseudomonas putida)

(suite page 6)

Nom du produit Eurolan PFM Komp.B

(suite de la page 5)

EC50/24h	42 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))
EC50/72h	37 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))
LC50/48h	185 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))
LC50/96h	110 mg/l (Brachydanio rerio (Zebraabärbling))

Remarque :

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:**Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation****100-51-6 alcool benzylique**

EC 50 (3h)	79 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))
------------	--

Autres indications :**100-51-6 alcool benzylique**

BSB (5)	1550 mg O ₂ /g (-)
---------	-------------------------------

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination**Produit :****Recommandation :**

Après mélanger avec le composant résineux, remettre une partie dans le conteneur du durcisseur, bien mélanger et reverser cette masse. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas déchets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apparentés aux déchets domestiques.

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

14 Informations relatives au transport**Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :****Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**

8 (C7) Matières corrosives.

Indice Kemler :

80

No ONU:

2735

Groupe d'emballage :

III

(suite page 7)

Nom du produit **Eurofan PFM Komp.B**

(suite de la page 6)

Etiquette de danger	8
Désignation du produit :	2735 POLYAMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (ISOPHORONEDIAMINE)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :



Classe IMDG/GGVmer :	8
No ONU:	2735
Label	8
Groupe d'emballage :	III
No EMS :	F-A,S-B
Marine Pollutant:	Non
Désignation technique exacte :	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (ISOPHORONEDIAMINE)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



Classe ICAO/IATA :	8
No ID UN :	2735
Label	8
Groupe d'emballage :	III
Désignation technique exacte :	POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (ISOPHORONEDIAMINE)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



C Corrosif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine
alcool benzylique

Phrases R :

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

(suite page 8)

Nom du produit Eurolan PFM Komp.B

(suite de la page 7)

- 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Prescriptions nationales :**Directives techniques air :**

Classe	Part en %
NK	25 - 50

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 10 Inflammable.
- 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
- 34 Provoque des brûlures.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Service établissant la fiche technique : Département sécurité du produit

Contact : Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

Nom du produit Eurolan PFM Komp.A

(suite de la page 1)

4 Premiers secours**Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d' indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone (CO)

Équipement spécial de sécurité :

Porter un vêtement de protection totale

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles: Porter un vêtement personnel de protection

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

(suite page 3)

Nom du produit Eurolan PFM Komp.A

(suite de la page 2)

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre le gel.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Température de stockage recommandée : 5-30°C.**8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.**Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

(suite page 4)

Nom du produit Eurolan PFM Komp.A

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques**Indications générales.**

Forme : liquide
Couleur : jaune clair
Odeur : faible, caractéristique

Changement d'état
Point de fusion : non déterminé
Point d'ébullition : 100°C (DIN)

Point d'inflammation: non applicable

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Densité à 20°C: 1 g/cm³ (DIN 51757)

Masse volumique: Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : entièrement miscible

valeur du pH: Non applicable.

Viscosité :
dynamique : Non déterminé.
cinématique : Non déterminé.

Test de séparation des solvants : Non applicable.

Teneur en solvants:
Solvants organiques: 0 %

Indications complémentaires Aucune.

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique / Conditions à éviter:**

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation

Réaction aux amines

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques**Toxicité aiguë :****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Composant	Type	Valeur	Espèce
25085-99-8 Bisphenoel-A-Epichlorhydrine-Resin MG < 700			
Oral	LD50	> 5000 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	(rabbit)
28064-14-4 Bisphénole-F-Epichlorhydrine-Resin MG ≤ 700			
Oral	LD50	23800 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	(rabbit)
68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14			
Oral	LD50	> 5000 mg/kg	(rat)

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

(suite page 5)

Nom du produit Eurolan PFM Komp.A

(suite de la page 4)

des yeux : Effet d'irritation.**Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.**Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques**Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :****Autres indications :** Le produit est difficilement biodégradable.**Effets écotoxiques :****Toxicité aquatique :****Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation****68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14**

EC50/48h 1-10 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

LC50/96h 1-10 mg/l (fish)

Remarque :

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination**Produit :****Recommandation :**

Durcissement du produit par mélange du composant durcissant. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas des déchets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apparentés aux déchets domestiques.

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

(suite page 6)

Nom du produit **Eurolan PFM Komp.A**

(suite de la page 5)

14 Informations relatives au transport**Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :****Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :****Indice Kemler :****No ONU:****Groupe d'emballage :****Etiquette de danger****Désignation du produit :**

9 (M6) Matières et objets dangereux divers.

90

3082

III

9

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700))**Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :****Classe IMDG/GGVmer :****No ONU:****Label****Groupe d'emballage :****No EMS :****Marine Pollutant:****Désignation technique exacte :**

9

3082

9

III

F-A,S-F

Non

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**Classe ICAO/IATA :****No ID UN :****Label****Groupe d'emballage :****Désignation technique exacte :**

9

3082

9

III

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin)

15 Informations réglementaires**Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

(suite page 7)

Nom du produit Eurolan PFM Komp.A

(suite de la page 6)

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

Xi Irritant

N Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Bisphénol-A-Epichlorhydrine-Resin MG < 700

Bisphénol-F-Epichlorhydrine-Resin MG ≤ 700

oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

Phrases R :

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.

37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Identification particulière de certaines préparations :

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Service établissant la fiche technique : Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93